

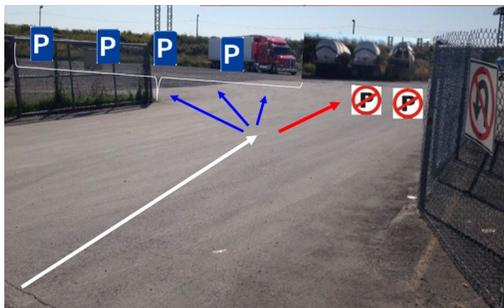
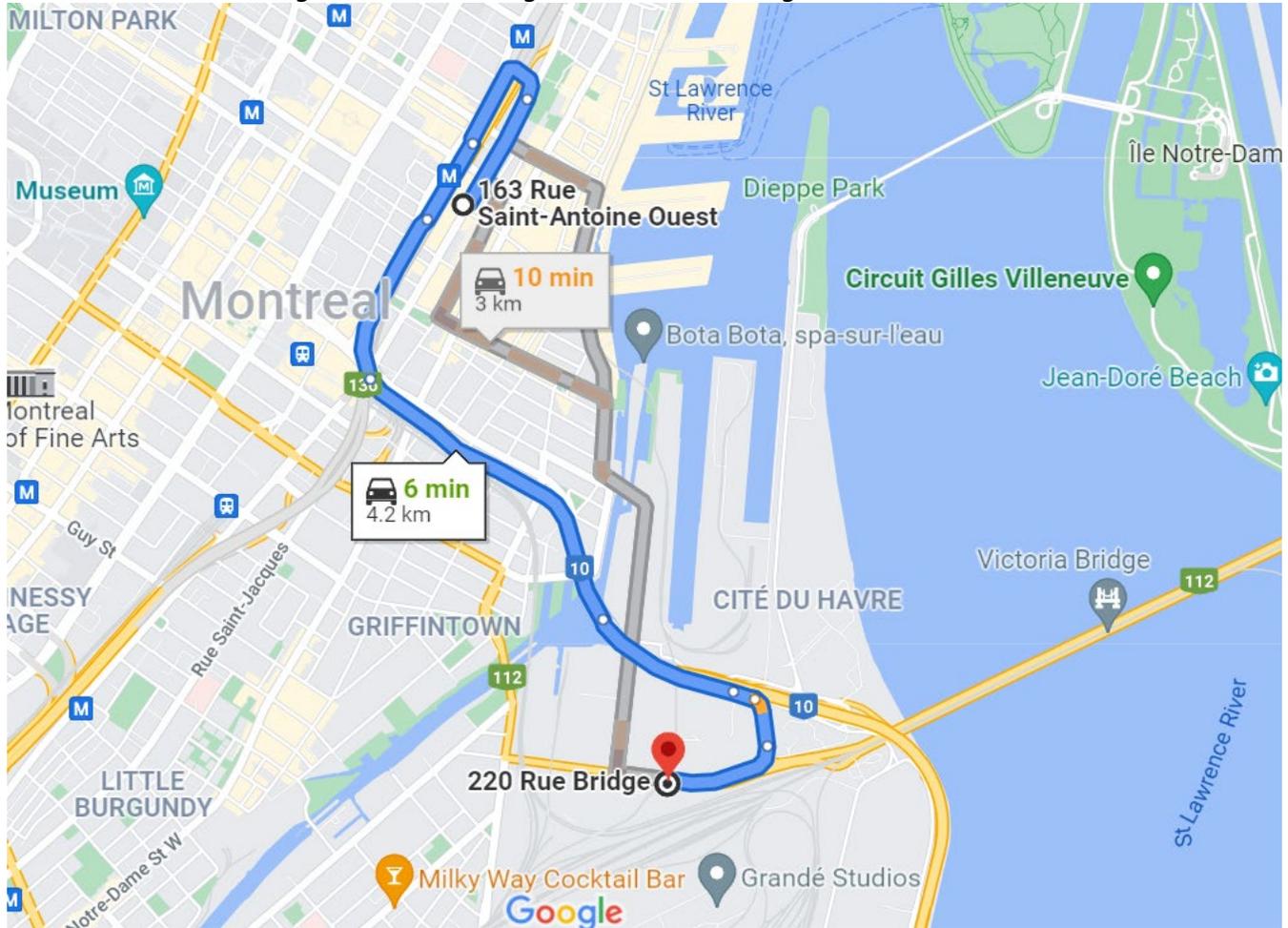
# L'AIRE D'ATTENTE ET VÉHICULES PERSONNELS POUR LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE

## AIRE D'ATTENTE

L'aire d'attente des camions de livraison pour le SFTM 2024 est située au 220 rue Bridge, Suite A, Montréal (Québec) H3K 2C3. Tous les camions de livraison doivent s'y rendre pour obtenir les instructions de triage et de déchargement. Un agent contrôlera chaque véhicule et les dirigera vers la porte du quai de chargement appropriée.

## COMMENT S'Y RENDRE A L'AIRE D'ATTENTE DEPUIS LA RUE

Aire d'attente/Marshalling Yard (220 rue Bridge) vers Palais des congrès de Montréal (163 Saint-Antoine Ouest)

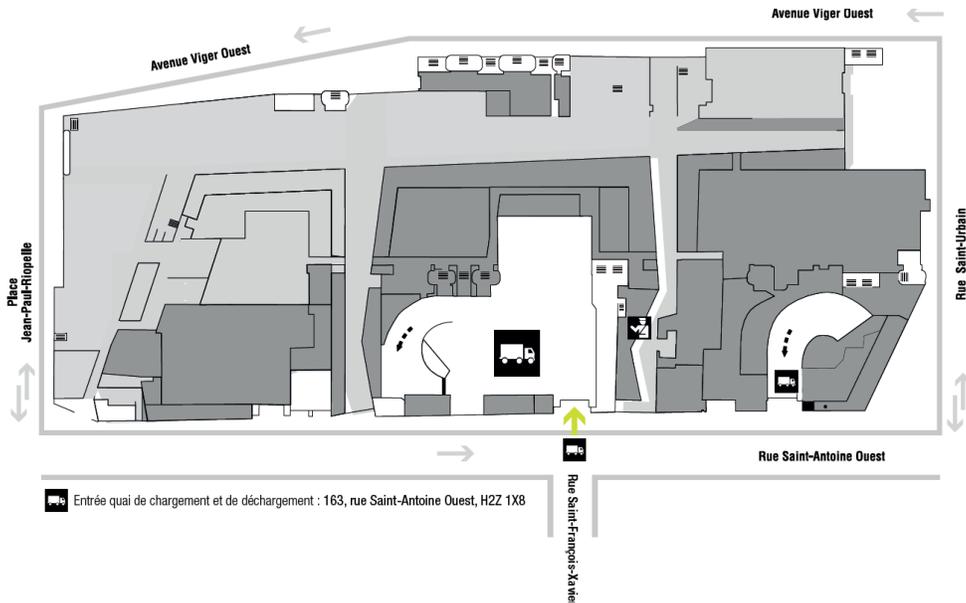


## COMMENT SE STATIONNER DANS L'AIRE D'ATTENTE

Stationnez vos camions du CÔTÉ GAUCHE du stationnement comme indiqué sur la photo.

# ACCÈS AU DÉBARCADÈRE PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Le Quai de chargement DOIT être accessible à partir du 163 rue Saint-Antoine Ouest tel qu'indiqué sur la carte ci-dessous.



## VÉHICULES PERSONNELS

**Les personnes utilisant leur propre véhicule pour effectuer une livraison doivent se rendre directement au Palais des congrès de Montréal (sans passer par l'aire d'attente).** Elles auront accès au quai de chargement selon le principe du premier arrivé, premier servi, uniquement durant la période de livraison qui leur est allouée (du vendredi au lundi). Elles disposeront de **15 minutes pour décharger le matériel**, après quoi le véhicule devra être déplacé et stationné.

### Procédure d'entrée au montage

- Dès votre arrivée, veuillez récupérer un laissez-passer obligatoire auprès d'un préposé présent au niveau du quai de chargement.
- Le temps maximum alloué pour décharger un véhicule est de 15 minutes.
- Le propriétaire d'un véhicule laissé au quai de chargement plus de 15 minutes, s'expose à des frais de stationnement et/ou remorquage.
- Pour faciliter le transport de vos marchandises, des chariots bleus seront mis à votre disposition au quai de chargement.

### Procédure de sortie au démontage

- Les petits véhicules ont un accès exclusif et prioritaire au quai de chargement en début de démontage. Les camions avec remorques, cubes et autres véhicules lourds auront accès au quai de chargement par la suite. Les portes, entre le niveau 2 (exposition) et le quai de chargement, resteront fermées jusqu'à ce que le tapis d'allées soit complètement retiré. Les chariots bleus seront disponibles aux quais à l'ouverture des portes.
- Les caissons vides seront acheminés aux stands par les manutentionnaires du Palais des congrès de Montréal dans les meilleurs délais, lorsque les visiteurs auront quitté la salle et que le tapis des allées soit complètement retiré. En aucun cas les exposants auront accès direct à l'entreposage.
- Un laissez-passer vous sera remis par le responsable au quai lorsque la totalité de votre matériel y sera déposé. Vous devez vous procurer ce laissez-passer pour avoir accès au quai de chargement avec votre véhicule.
- Si votre matériel peut être transporté sans l'aide de chariots, il vous sera possible de quitter les lieux par les portes de sortie piétonnes de l'exposition.
- Les chariots bleus ou tout autre matériel de transport lourd ne sont pas admis dans les aires communes et publiques du Palais des congrès, y compris les ascenseurs publics et les escaliers mécaniques.

**DANGER :** faites toujours attention aux chariots élévateurs en fonctionnement lorsque vous vous déplacez dans la zone du quai de chargement.